

N° 486 – janvier / février 2023

# Trait d'Union

Le magazine bimestriel de votre ville



*Bonne année*







# SOMMAIRE

## ■ ÉCONOMIE

Les nouveaux commerçants p. 4

## ■ CULTURE

La médiathèque ..... p. 5

## ■ ENVIRONNEMENT

Projet de Forêt-jardin  
comestible et potager.... p. 6

Deuxième fleur à Sées . p. 6

Les incivilités ..... p. 7

## ■ JEUNESSE

Le centre départemental  
de Padel Tennis c'est pour  
bientôt ! ..... p. 8

Une nouvelle responsable  
jeunesse ..... p. 8

Le conseil municipal  
des jeunes ..... p. 9

## ■ NUMÉRIQUE

Espace numérique ..... p. 10

## ■ RETOUR SUR ...

La collecte de la banque  
alimentaire ..... p. 11

Le bus famille..... p. 11

## ■ AGENDA

..... p. 12 & 13

## ■ ZOOM SUR ...

Le service communication p. 14

## ■ VIE MUNICIPALE

..... p. 15



ÉDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

### Une deuxième fleur pour notre belle cité.

L'obtention d'un label «Villes et Villages Fleuris» témoigne d'une attention particulière portée à l'aménagement de l'espace public et à son fleurissement. A la suite de sa visite fin Aout, le jury régional a décerné la deuxième fleur à notre ville à l'occasion d'une cérémonie régionale organisée le 18 Novembre à Caen, venant saluer la mobilisation des équipes des espaces verts.

Villes et villages fleuris est un label national de la qualité de vie qui contribue à l'attractivité de notre ville.

Le travail des services municipaux et l'engagement des élus ont été reconnus et récompensés. Je remercie l'ensemble des agents pour leur travail remarquable.

### Place à la « Trêve des confiseurs »

Les années se suivent et se ressemblent : quel plaisir de retrouver la traditionnelle foire aux dindes de Sées !

Cette manifestation a évolué dans le temps, mais la qualité des produits demeure. La foire aux dindes, c'est aussi une ambiance avec son marché, ses produits régionaux, c'est aussi la dégustation et le repas animé autour d'une dinde au pot. C'est bien un événement incontournable de Noël auquel la ville et le COFAD vous convient le 10 décembre.

La fête se poursuivra l'après-midi autour des « 10 km », épreuve phare qui réunit plus de 600 coureurs.

Ce n'est pas, bien sûr, le seul temps fort de ce mois de décembre : les enfants seront particulièrement gâtés par un spectacle gratuit et un goûter offert par la ville le 18 décembre. Pour les plus de 12 ans, nous renouvelerons notre partenariat avec l'association « Sées du ciné » en offrant une place de cinéma.

Par souci d'économie d'énergie, nous avons souhaité que cette année les illuminations débutent 1 semaine plus tard qu'habituellement, soit le 10 décembre et s'achèvent 2 semaines plus tôt, soit le 3 janvier.

J'invite, bien sûr, chacune et chacun à embellir sa maison ou son commerce, afin de rendre encore plus attrayante notre belle cité.

Pour vos achats, je vous encourage à privilégier notre commerce local et à participer aux animations prévues.

Un grand merci aux associations qui enchantent la fête Noël, à celles qui offrent un jouet ou un colis. Bref, à tous ceux qui, par générosité ou solidarité vont permettre que Noël soit la fête de tous les Sagiens sans exclusion.

Dans l'attente de vous retrouver le 13 janvier prochain lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera à l'auditorium de la médiathèque, je vous souhaite au nom du conseil municipal de belles et douces fêtes de fin d'année.

Avec mon entier dévouement.

Votre Maire  
Mostefa Maachi

## Les nouveaux commerçants

### Coiffeuse à domicile

Morgane COQUEREL, originaire de Sées, est une jeune mère de famille qui revient dans notre belle commune, pour y élever sa petite fille au grand air.

Titulaire d'un CAP/BP dans la coiffure et forte d'une expérience d'une dizaine d'années, Morgane est équipée et autonome pour vous apporter tout le service d'un salon de coiffure à domicile. Elle vous propose des coupes hommes, femmes, enfants avec un programme de fidélité à la clé.

Elle se déplace chez vous mais aussi dans les EHPAD, les Résidences seniors et les Maisons de retraite dans un rayon de 20 kms autour de Sées. Vous pouvez la joindre du lundi au samedi au 07 49 86 52 20 et de 9 h à 18 h.

Elle se déplace à domicile :

- Du lundi au jeudi de 9 h à 18 h.
- Le vendredi de 9 h à 19 h.
- Le samedi de 9 h à 17 h.

Page fb : Morgane Cqrl Coiffeuse à domicile



### L'association A.P.I.S

L'association A.P.I.S (Accompagnement Professionnel et Insertion Sociale) a ouvert son deuxième point de vente sur Sées au 33 rue de la république.

Cette boutique propose à la vente des produits naturels d'hygiène pour le visage, le corps et les cheveux (hommes, femmes, enfants et nourrissons). Elle vend également des produits pour l'hygiène de la maison. Ces produits sont naturels et locaux car fabriqués dans son laboratoire à Argentan.

Cette association a pour vocation de permettre au public isolé, ou éloigné de l'emploi de reprendre une dynamique de travail en construisant un projet professionnel en les faisant passer d'un emploi aidé financé par la DDETS-PP au sein de sa structure vers un emploi stable ou une formation qualifiante.

Cette association se dit avoir été attirée par le dynamisme de notre petite cité de caractère mais aussi par le souci de répondre à la demande de nos habitants très sensibles aux produits naturels et locaux.

Les employés ne manqueront pas de vous accueillir dans leur boutique de Sées rue de la République, du lundi au samedi de 10 h à 18 h pour vous faire partager leurs produits.



### Centre audition conseil

Monsieur Oussama BEN HADJ AYED, audioprothésiste diplômé d'Etat, a ouvert à Sées en mai 2022, un cinquième centre Audition Conseil à Sées au 88 rue de la République. Notre petite cité de caractère lui est apparue comme une ville dynamique et attirante pour le développement de son enseigne.

Il réalise sur place des bilans auditifs, des prothèses et appareillages auditifs sur mesure, adaptés au besoin du patient. Lors de votre premier rendez-vous, votre bilan auditif est offert.

Une assistante est présente sur place et vous accueille du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Pour joindre le centre *Audition Conseil* : 02 33 28 76 54.





## La médiathèque

### Départ de Julie

Après plus de treize années à la tête de la médiathèque Emile-Zola, à Sées (Orne), elle se décide à partir. Originnaire de Gacé, où elle a officié à ses débuts, et titulaire d'un BTS Animation touristique, Julie Mabillet est arrivée dans la cité épiscopale en 2009.

Elle a vite été prise par les travaux de la future médiathèque (ouvert en 2017) où elle a été « essentiellement associée, avec la municipalité, au choix des mobiliers. »

### Un nouveau défi pour elle

Depuis, aux côtés de Brigitte Blot, autre salariée de la médiathèque et d'une équipe dynamique de sept bénévoles, l'Ornaise assure l'accueil du public, la partie administrative, les différentes animations (comme Les Racont'Arts), le choix dans les catalogues, les prêts-retours... : « J'appréciais beaucoup le relationnel avec les visiteurs, c'est probablement ce qui va me manquer ! », nous confie-t-elle.



### Manuela LACROIX, la nouvelle responsable

Manuela LACROIX a intégré la médiathèque le 1<sup>er</sup> décembre. Diplômée d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Information communication Métiers du Livre et du Patrimoine. C'est, pour elle, l'aboutissement d'une reconversion vers ce métier qui est sa passion.

### Des projets et des envies

La nouvelle responsable de la médiathèque a des projets. Elle souhaite continuer à travailler avec les publics éloignés de la médiathèque (les personnes qui n'ont pas la possibilité matérielle de visiter un établissement culturel).

Elle encourage les sages passionnés par un savoir-faire ou un domaine culturel à venir la contacter, afin de monter des projets : lecture, conférence, atelier, etc. Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour le futur.



## Concert alliance musicale

L'École Municipale de Musique et L'Alliance Musicale de Sées se produiront samedi 28 janvier 2023 à 20 h 30 à la salle polyvalente de Sées.

Leur programme nous conduira vers les confins de l'Europe du nord, d'où le titre *Vers le Septentrion*.



## Projet de Forêt-jardin comestible et potager

### Pour le centre de loisirs de Sées

#### Objectif général

Créer un espace naturel dont les enfants et les animateurs se sentiront maîtres et responsables. Et leur permettra de s'amuser en apprenant et en développant des compétences. Ainsi, ils prendront confiance en leur capacité à influencer leur environnement naturel et leur alimentation.

#### C'est quoi ?

Un jardin créé selon le modèle de la forêt naturelle et qui a la particularité d'être composé d'espèces utiles à l'homme.

La forêt-jardin est un espace d'agrément, et/ou un espace conçu pour fournir une production alimentaire variée et étalée sur l'année ainsi que des produits connexes tels qu'épices, plantes médicinales, champignons, matériaux de construction, fibres, matériaux de vannerie, paillis... tout en nécessitant peu de travail dès que le système a atteint une certaine maturité.

La forêt-jardin présente généralement 5 à 7 étages de végétation tels des grands arbres (fruitiers ou à coques), des arbustes ou arbrisseaux (petits fruitiers), des buissons (à baies ou aromatiques) et des plantes herbacées (légumes vivaces, plantes aromatiques, médicinales et utiles).

## Deuxième fleur à Sées

### Un engagement tenu par la municipalité

Suivi par le conseil national des *Villes et villages fleuris*, le label permet à chaque commune de s'inscrire dans une démarche de valorisation environnementale des espaces publics de 1 à 4 fleurs.

L'obtention d'une fleur supplémentaire dans le cadre du label *Villes et villages fleuris* témoigne d'une attention particulière portée à l'aménagement de l'espace public et à son fleurissement.

Le jury régional a rendu visite à notre ville à la fin du mois d'août. A l'automne, nous apprenons qu'une deuxième fleur nous est attribuée. C'est alors qu'une cérémonie régionale est organisée à Caen, pour féliciter et encourager la mobilisation des équipes des espaces verts.

*Villes et villages fleuris* est un label national de la qualité de vie. Il va contribuer à l'attractivité de notre belle cité. Félicitations à tous.



## Les incivilités

**Voici les bonnes pratiques pour une ville propre et sûre**

### 1 – J’entretiens devant chez moi

Pour éliminer et réduire la propagation et la prolifération des plantes indésirables, il suffit de balayer régulièrement devant son habitation. Ainsi, les graines des plantes non désirées ne pourront pas prendre au sol.

Chaque propriétaire ou locataire doit désherber et tenir propres les trottoirs et caniveaux de la voie publique longeant son habitation ou son jardin.

### 2 – Je suis responsable de mon chien

Les chiens ne doivent pas divaguer sur la voie publique (dans les rues, sur les places, sur les chemins ruraux ...) Chaque propriétaire doit tenir son animal en laisse lorsqu’il se promène pour éviter tout accident.

#### Les déjections canines

La Ville a constaté une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs. Un petit rappel de savoir-vivre s’impose. Pensez aux autres et aux agents des espaces verts qui travaillent dans les massifs, ramassez les déjections de votre chien.

### 3–Je vais en déchetterie pour mes déchets verts

Il est interdit de brûler ses déchets verts (herbe du gazon, feuilles mortes, résidus d’élagage ou de taille de haies et arbustes ou encore épiluchures) à l’air libre. Chaque propriétaire doit déposer des déchets verts en déchèterie ou en faire un compost individuel.

### 4– Je fais en sorte que mon jardin soit entretenu

Les haies ou branches d’arbres qui dépassent la clôture des terrains privés sont source de gêne. Elles peuvent aussi toucher des fils conducteurs aériens ou masquer des panneaux. La responsabilité des riverains est engagée en cas d’accident. Chaque propriétaire ou locataire a l’obligation de couper les branches dépassant sur la voie publique.

### 5–Je sors mes poubelles à la bonne heure et le bon jour

Je sors mes poubelles aux jours indiqués et la veille au soir. Contactez le service déchets (09 71 49 66 34) pour plus de renseignements. Tous ces gestes feront l’objet d’une campagne de communication et d’un dernier rappel avant une verbalisation.

J’ QUAND SÉES EST PROPRE

J’ENTRETIENS DEVANT CHEZ MOI



J’ QUAND SÉES EST PROPRE

JE RAMASSE LES CROTTES DE MON CHIEN



J’ QUAND SÉES EST PROPRE

JE SORS LES POUBELLES À LA BONNE HEURE





## Le centre départemental de Padel Tennis : c'est pour bientôt !

### Qu'est-ce que le Padel Tennis ?

Le padel est un sport de raquettes combinant des éléments du tennis, du squash et du badminton. Il se joue uniquement en double, et se pratique autant en plein air qu'en intérieur.

Le jeu a été inventé par le Mexicain Enrique Corcuera, qui créa le premier club de padel à Marbella en 1974. Le sport devint alors très populaire en Espagne, qui est d'ailleurs l'hôte du circuit professionnel World Padel Tour qui s'y joue depuis 2005. Au cours des 10 dernières années, le padel a commencé à se répandre rapidement dans d'autres pays d'Europe ainsi qu'aux Etats-Unis.

### Le Padel : c'est pour qui ?

Contrairement aux autres sports de raquettes plus techniques, les joueurs peuvent faire des échanges avec un niveau débutant. Le plaisir est immédiat !

- Le point démarre avec un service à la cuillère, coup facile à réaliser et à retourner.
- On a 2 chances de frapper la balle : avant et après la vitre.
- La raquette est très facile à manier. Compacte et solide, elle constitue le prolongement de la main.

Que l'on soit débutant ou expert, tout le monde peut s'amuser au padel !

### Le Padel : c'est pour quand ?

Le 25 novembre dernier la commission d'appels d'offres a pu étudier les possibilités concernant la construction des deux terrains. Nous espérons donc une livraison et une inauguration pour le printemps 2023.

### Où sera implanté le Padel ?

Les deux terrains seront positionnés au stade à la place de l'ancien terrain U9. En complément, cet emplacement verra aussi l'arrivée d'un terrain de FOOT à 5 en 2023.



## Une nouvelle responsable jeunesse

### Qui est-elle ?

Solenne DUFFEAL est une ancienne élève du lycée agricole de Sées. Elle est originaire de l'Île-de-France.

### Son parcours professionnel

Elle a commencé l'animation à 18 ans avec un BAFA, puis par passion elle est restée dans ce domaine en réussissant plusieurs diplômes comme le BFAD, le BPJEPS. Elle a été animatrice et directrice de centres de loisirs en périscolaire.

Elle a participé à des séjours durant les vacances avec différents publics des plus jeunes aux plus grands. En effet chacun a des envies et des besoins différents.

Ayant passé le concours de la fonction publique, elle a pu intégrer la mairie de Sées.

### Projets à venir

Solène travaille à la création et à l'organisation du conseil municipal des jeunes. Elle rencontre des partenaires dans le cadre de ce projet : ce dernier est bien accueilli.

Le CMJ a pour but de faire participer les jeunes à la vie politique locale en prenant en compte leurs idées et leurs besoins.

Ainsi, les jeunes élus (élections au mois de janvier) auront l'occasion de jouer un rôle important pour le présent et l'avenir de Sées.

Participants actifs et essentiels, les élus du CMJ, soutenus par le conseil municipal adulte sauront proposer des projets pour améliorer leur quotidien.

Les inscriptions des jeunes pour le CMJ se feront sur le site de la mairie : [www.ville-sees.fr](http://www.ville-sees.fr). Les élections auront lieu fin janvier.

De plus, une *maison des jeunes* de 12 à 18 ans verra bientôt le jour.





## Le conseil municipal des jeunes

### Les objectifs généraux

- Permettre et développer l'expression des jeunes.
- Permettre aux jeunes de participer activement à la vie de la commune.
- Favoriser les échanges entre les adultes et les jeunes.
- Créer et entretenir des relations intergénérationnelles.
- Apprendre et pratiquer le civisme et la citoyenneté.
- Découvrir le fonctionnement des institutions municipales, départementales, nationales et européennes.

### Droits et obligations du conseiller

#### Le devoir d'honorer son engagement

Le Conseiller devra assister aux cérémonies commémoratives (8 mai, 14 juillet, 11 novembre, 12 août) ainsi qu'à toute manifestation organisée par la commune. Les jeunes conseillers peuvent également assister aux séances du Conseil municipal.

#### Le droit de s'exprimer

Chaque conseiller représente 1 voix quel que soit le thème du scrutin.

#### Le devoir de respecter les autres

Respecter les règles de savoir-vivre et avoir un comportement exemplaire seront nécessaires.

Respecter les opinions de tous : soumis à une obligation de courtoisie et de politesse, le conseiller élu doit être respectueux envers les autres.

Le jeune élu est le porte-parole des enfants mais aussi de la commune. Il participe activement à l'information et à l'expression des jeunes. Il doit écouter et être écouté, respecter les autres et les différents points de vue.

## L'élection

### Dépôt des candidatures

Le dépôt des candidatures se fera du 9 au 13 janvier 2023. Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- La fiche de renseignements du candidat.
- La déclaration de candidature signée du candidat et des représentants légaux.
- Le programme électoral des candidats sous forme d'affiche.

### Campagne électorale

Les candidats exposent leurs projets, leurs programmes et leurs slogans pour convaincre leurs électeurs. La campagne se tiendra du 23 au 27 janvier.

### Elections

Les élections se tiendront fin janvier. Les élections sont organisées par le service jeunesse.

Pour voter, il faudra se présenter au bureau de vote de son établissement scolaire.

### Vote

Le vote aura lieu à bulletin secret dans le cadre d'une procédure analogue à l'élection municipale.

### Les commissions

Les commissions seront réparties selon les thèmes suivants :

- Solidarité, entraide, actions sociales.
- Sport et culture.
- Environnement et écologie.
- Animation et communication.



## Espace numérique

### Espaces Publics Numériques (EPN) ou Tiers-Lieux Normandie

L'Espace numérique intègre le réseau régional normand *Normandie Connectée : Espace Public Numérique Normandie*

En fin d'année dernière, l'Espace numérique de Sées a intégré pour trois ans le réseau régional normand *Normandie Connectée* qui réunit des structures labellisées Espaces Publics Numériques (EPN) ou Tiers-Lieux Normandie.

Pour faire de la Normandie un territoire connecté, la Région structure, soutient et anime ce réseau labellisé créé en 2004 et qui regroupe aujourd'hui plus de 150 EPN et 50 Tiers-Lieux.

Dans un EPN, vous trouverez :

- un espace ouvert à tous les publics (aux enfants, aux seniors, aux demandeurs d'emploi...) 12 heures minimum par semaine,
- une salle équipée d'ordinateurs,
- des équipements techniques et des ressources adaptés (imprimante/scanner, logiciels bureautiques...),
- une connexion internet,
- des créneaux d'accès en consultation libre ou accompagnée,
- un(e) animateur(trice) / médiateur(trice) numérique,
- des ateliers réguliers d'initiation ou d'approfondissement aux outils et aux usages du numérique,
- et dans certains cas, des espaces de fabrication numérique (appelés fablab ou minilab) équipés de machines à commandes numériques (imprimantes 3D, plotter de découpe...) pour créer, prototyper, modifier ou réparer des objets.

Pour trouver un EPN près de chez vous, rendez-vous sur [espaces-numeriques.normandie.fr](http://espaces-numeriques.normandie.fr)

### Des ateliers pour s'initier au numérique

Depuis novembre, l'espace numérique propose des ateliers collectifs thématiques pour s'initier au numérique tous les vendredis. Un créneau est prévu, le matin (de 9 h 30 à 11 h 30) ou l'après-midi (de 14 h à 16 h) avec une thématique prédéfinie mais qui pourra évoluer en fonction des demandes.

Ces ateliers sont organisés par niveaux (débutants, intermédiaires, avancés). Un entretien préalable avec Laure Bories est conseillé pour déterminer au mieux le niveau et les attentes de chacun.e.

Ils sont gratuits et ouverts à tous(tes). L'inscription est obligatoire car le nombre de places est limité.

Il est recommandé d'amener son propre matériel.







## La collecte de la banque alimentaire

La collecte annuelle de la banque alimentaire a eu lieu les 25 et 26 novembre. Sur la ville de Sées, une quarantaine de bénévoles se sont relayés afin d'être présents aux entrées des trois supermarchés : Intermarché, Carrefour Market et Leader Price sans oublier l'Épicerie des Halles qui participe chaque année à cette belle action.

Le CCAS adresse une nouvelle fois ses remerciements à l'enseigne Intermarché pour son généreux don.



L'équipe du CCAS de la ville de Sées remercie sincèrement les bénévoles présents sur ces deux journées, ce qui a permis une belle collecte de dons. Au total, 1 938.68 kg de denrées ont pu être récoltées.

Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année 2021, mais au vu de la conjoncture économique actuelle, nous sommes sur la ville de Sées très satisfaits de l'élan de générosité des donateurs.

Un grand merci à tous pour votre mobilisation !



## Le bus famille

Peut-être avez-vous remarqué début novembre, « Leslie », stationné sur la place de la 2e D.B ? Difficile de passer inaperçu : 10 m de long et 4,20 de haut ! Leslie, c'est le bus anglais de l'Udaf de l'Orne (Union départementale des associations familiales de l'Orne) qui sillonne notre département rural afin de permettre à toutes les familles de bénéficier gratuitement des mêmes informations et animations que dans les grandes villes.

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne ainsi que la municipalité de Sées avaient donc décidé d'accueillir Leslie du 7 au 11 novembre sur la place de la seconde DB pour une semaine d'animations pour petits et grands (parents, grands-parents, enfants...). Au programme : grands jeux en famille, ateliers d'éveils, lectures pour les petits, bien-être pour les futures mamans, soirée-débat autour des écrans, atelier nature...



Un atelier « cuisine » était proposé le 9 novembre après-midi ; 7 familles ont participé à ce temps de création culinaire et de partage. Ce projet avait été co-construit avec des agents du CCAS de la ville de Sées, une infirmière du centre de soins de la Miséricorde qui a endossé le rôle d'animatrice et les bénévoles du Secours Catholique qui ont fourni ustensiles et vaisselle. Beau travail partenarial pour les enfants (de 3 à 8 ans) et leurs parents.

# Agenda

## Janvier

<b>MER</b> <b>4</b>	<b>14 h</b>	Foyer municipal
	<b>Initiation à la danse country</b> Durée : 1 h Génération mouvement. 02 33 27 85 78.	

<b>VEN</b> <b>6</b>	<b>Dès 9 h 30</b>	Espace numérique
	<b>Atelier numérique collectif.</b> Pour adultes (niveau débutant). Thème : Découvrir l'ordinateur 1 créneau au choix : matin (9 h 30-11 h 30) ou après-midi (14 h-16 h). Gratuit. Inscription obligatoire.	

<b>LUN</b> <b>9</b>	<b>20 h 30</b>	Cinéma Le Rex
	<b>Ciné surprise</b> Chaque 1 <sup>er</sup> lundi du mois, venez découvrir en avant-première, un film choisi par nos soins, sans rien savoir avant que l'écran ne s'illumine.	

<b>JEU</b> <b>12</b>	<b>14 h</b>	Argentan
	<b>Bowling</b> <b>ASSO- GÉNÉRATION MOUVEMENT</b> 06 84 20 69 18.	

<b>VEN</b> <b>13</b>	<b>Dès 9 h 30</b>	Espace numérique
	<b>Atelier numérique collectif</b> Thème : Utiliser la souris et le clavier : Séance 1. Pour adultes (niveau débutant). 1 créneau au choix : matin (9 h 30-11 h 30) ou après-midi (14 h-16 h) Gratuit. Inscription obligatoire.	

<b>VEN</b> <b>13</b>	<b>19 h</b>	Auditorium
	<b>Vœux de Monsieur le Maire</b>	

<b>SAM</b> <b>15</b>	<b>15 h</b>	Cour Jean Mazeline
	<b>Concours de tarot</b> Association tarot club de Sées. Engagement au prix de 12 €, un lot à tous les joueurs. Infos : 06 86 42 42 93 06 84 20 69 18.	

<b>MER</b> <b>18</b>	<b>14 h</b>	Foyer municipal
	<b>Initiation à la danse country</b> Durée : 1 h Génération mouvement. 02 33 27 85 78.	

<b>JEU</b> <b>19</b>	<b>19 h</b>	Médiathèque
	<b>Les bouquinades du jeudi</b> Club de lecture Gratuit	

<b>VEN</b> <b>20</b>	<b>Dès 9 h 30</b>	Espace numérique
	<b>Atelier numérique collectif</b> Thème : Utiliser la souris et le clavier : Séance 2 Pour adultes (niveau débutant) 1 créneau au choix : matin (9 h 30-11 h 30) ou après-midi (14 h-16 h). Gratuit. Inscription obligatoire.	

<b>VEN</b> <b>20</b>	<b>14 h</b>	Cour Jean Mazeline
	<b>Entraînement à la dictée</b> <b>ASSO- GÉNÉRATION MOUVEMENT</b> 02 33 27 81 83.	

<b>SAM</b> <b>21</b>	<b>14 h 30</b>	Cinéma Le Rex
	<b>Ciné rencontre</b> Un film + rencontre	

<b>MER</b> <b>25</b>	<b>14 h 30</b>	Cinéma Le Rex
	<b>Ciné goûter</b> Un film + goûter.	

<b>VEN</b> <b>27</b>	<b>Dès 9 h 30</b>	Espace numérique
	<b>Atelier numérique collectif</b> Thème : Découvrir le bureau (Windows 10). Pour adultes (niveau débutant). 1 créneau au choix : matin (9 h 30-11 h 30) ou après-midi (14 h-16 h). Gratuit. Inscription obligatoire.	

<b>VEN</b> <b>27</b>	<b>14 h 30</b>	Cinéma Le Rex
	<b>Ciné aînés</b> 5 € : le film, la gourmandise et la boisson.	

<b>SAM</b> <b>28</b>	<b>10h30</b>	Médiathèque
	<b>Les Classiques de Muriel</b> A l'honneur : Marie Antoinette. Pour adultes - Gratuit. Sur inscription auprès de la médiathèque.	

<b>SAM</b> <b>28</b>	<b>14 h</b>	Cour Jean Mazeline
	<b>Concours de cartes</b> Génération mouvement 06 84 20 69 18	

<b>SAM</b> <b>28</b>	<b>20 h 30</b>	Salle polyvalente
	<b>Concert</b> De l'École Municipale de Musique et de l'Alliance Musicale de Sées	

<b>DIM</b> <b>29</b>	<b>10 h 30</b>	Cinéma Le Rex
	<b>Ciné p'tit déj</b> Un film enfant + petit déjeuner.	



# Agenda

## Février

<b>MER</b>	<b>14 h</b>	Foyer municipal
<b>1</b>	Initiation à la danse country Durée : 1 h. Génération mouvement. 02 33 27 85 78.	

<b>VEN</b>	<b>Dès 9 h 30</b>	Espace numérique
<b>3</b>	Atelier numérique collectif Thème : Naviguer sur internet : Séance 1. Pour adultes (niveau intermédiaire). 9 h 30-11 h 30 ou 14 h-16 h. Gratuit. Inscription obligatoire.	

<b>LUN</b>	<b>20 h 30</b>	Cinéma Le Rex
<b>6</b>	Ciné surprise Chaque 1 <sup>er</sup> lundi du mois, venez découvrir en avant-première, un film choisi par nos soins, sans rien savoir avant que l'écran ne s'allume.	

<b>VEN</b>	<b>Dès 9 h 30</b>	Espace numérique
<b>10</b>	Atelier numérique collectif Thème : Naviguer sur internet : Séance 2. Pour adultes (niveau intermédiaire). 9 h 30-11 h 30 ou 14 h-16 h. Gratuit. Inscription obligatoire.	

<b>SAM</b>		Cinéma Le Rex
<b>11</b>	Festival cine kids 2 <sup>nd</sup> e édition Samedi 11 au 26 février. Des films de 3 à 90 ans et plus à voir en famille. Plus d'infos sur programme.	

<b>SAM</b>		Cinéma Le Rex
<b>11</b>	Journée Nipponne Plus d'infos sur programme.	

<b>MER</b>	<b>14 h 30 à 19 h</b>	Foyer municipal
<b>14</b>	Don de sang Envie de sauver des vies Donnez votre sang ! Pour toute information : 02 31 53 53 53	

<b>MER</b>	<b>Dès 9 h 30</b>	Espace numérique
<b>15</b>	Atelier d'initiation à la fabrication numérique Atelier créatif sur le thème du carnaval. Pour enfants à partir de 8 ans. Durée estimée : 2 h. Gratuit. Inscription obligatoire. (sous réserve).	

<b>MER</b>	<b>14 h</b>	Foyer municipal
<b>15</b>	Initiation à la danse country Durée : 1 h. Génération mouvement. 02 33 27 85 78.	

<b>VEN</b>	<b>Dès 9 h 30</b>	Espace numérique
<b>17</b>	Atelier numérique collectif Thème : Créer et gérer une boîte mail : Séance 1. Pour adultes (niveau intermédiaire). 9 h 30-11 h 30 ou 16 h-14 h. Gratuit. Inscription obligatoire.	

<b>VEN</b>	<b>14 h</b>	Cour Jean Mazeline
<b>17</b>	Entraînement à la dictée Génération mouvement. 02 33 27 81 83.	

<b>MER</b>	<b>14 h 30</b>	Cinéma Le Rex
<b>22</b>	Ciné goûter Un film + goûter.	

<b>JEU</b>	<b>10 h</b>	Médiathèque
<b>23</b>	Bébé lecteur Pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit. Sur inscription.	

<b>JEU</b>	<b>19 h</b>	Médiathèque
<b>23</b>	Bouquinade du jeudi Club de lecture. Gratuit.	

<b>VEN</b>	<b>Dès 9 h 30</b>	Espace numérique
<b>24</b>	Atelier numérique collectif Thème : Créer et gérer une boîte mail : Séance 2. Pour adultes (niveau intermédiaire). 9 h 30-11 h 30 ou 14 h-16 h. Gratuit. Inscription obligatoire.	

<b>VEN</b>	<b>14 h 30</b>	Cinéma Le Rex
<b>24</b>	Ciné aînés 5 € : le film, la gourmandise et la boisson.	

<b>SAM</b>	<b>10 h 30</b>	Médiathèque
<b>25</b>	Les Classiques de Muriel Club de lecture. Thème : François 1 <sup>er</sup> Pour adultes – Gratuit. Sur inscription auprès de la médiathèque.	

<b>SAM</b>	<b>14 h</b>	Cour Jean Mazeline
<b>25</b>	Concours de cartes Génération mouvement. 06 84 20 69 18.	

<b>DIM</b>	<b>10 h 30</b>	Cinéma Le Rex
<b>26</b>	Ciné p'tit déjeuner Un film enfant + petit déjeuner.	

## Le service communication

### A quoi sert-il ?

Ce service ne s'occupe pas des communications téléphoniques, ni du standard. Son but est de diffuser l'information qu'il reçoit sur de multiples médias comme :

- Facebook et Instagram.
- Les affiches
- Le trait d'union
- Le site internet
- Le panneau lumineux
- Les photos
- La presse.

### La chargée de communication

Jessica a suivi cinq années d'étude du graphisme après le baccalauréat, à Bordeaux. Elle a travaillé pour différentes entreprises dont la plus prestigieuse sont les Galeries Lafayette à Paris sur le boulevard Haussman.

Grâce à des logiciels complexes, dont l'apprentissage peut se poursuivre une année scolaire, elle peut réaliser sur mesure des supports de communication: pour les plus grands, les affiches place de la cathédrale ou des banderoles en ville.

Associations et structures, vous pouvez la contacter pour diffuser la publicité de votre événement à Sées, au moins 3 semaines avant la date, de préférence en remplissant le.s formulaire.s sur le site internet, à la rubrique *nous contacter* puis *annoncer un événement*.

### Les moyens de s'informer

#### Les réseaux sociaux

Facebook est mis à jour plusieurs fois par semaine, afin de rendre visible ce qui se passe dans votre ville : actualités, événements.

Instagram a été installé cette année pour relayer les informations et montrer notre petite cité de caractère, afin de donner envie aux touristes de venir la visiter.

#### Je n'aime pas les réseaux sociaux

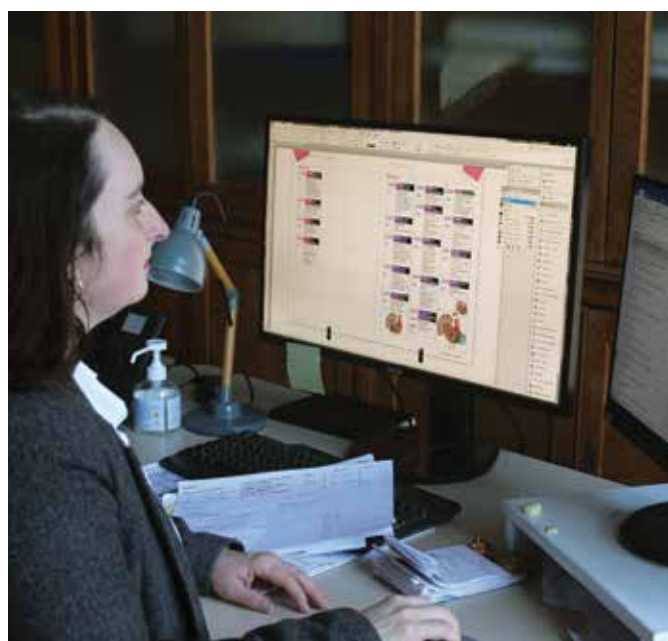
Rendez-vous sur le site internet de la ville : ville-sees.fr. L'onglet *actualités* suit les événements qui se sont passés dans votre cité. L'onglet *agenda* annonce les activités à venir.

#### Je n'ai pas internet

L'équipe municipale et Jessica réalisent ce magazine; les événements à venir sont dans la partie *agenda*.

### Pour finir

Nous essayons de faire de notre mieux pour que vous puissiez vous informer sur votre ville.







## La tribune de la minorité

### Le plan pluriannuel d'investissement est arrivé (PPI)

Il s'agit d'un outil de pilotage stratégique, financier, prospectif et politique. Il dresse la liste de l'ensemble des projets programmés et les financements qui leur sont attribués chaque année.

En parcourant notre PPI 2023-2026 nous nous posons la question : un travail de recensement des besoins a-t-il réellement été effectué ? Les investissements nécessaires pour moderniser ou rénover la ville n'ont pas été évalués, estimés dans le temps, subventions d'équipement et fonds de concours, opérations nouvelles. Où sont les projets liés au programme petite ville de demain ? Où sont les financements concernant les travaux en agglomération (accessibilité des trottoirs aux poussettes et fauteuils) ? Où sont les projets d'isolation des bâtiments communaux, la réhabilitation de la chapelle canoniale (interdite au public), les aménagements des chemins communaux, la remise en état du lavoir du Moulin du Val, la création d'un gîte communal ? Ce travail de recensement et d'estimation budgétaire n'est pas commencé. L'élaboration du PPI consiste à inscrire, année par année, en fonction des priorités, les projets identifiés, phasés et budgétés.

Comment comprendre les arbitrages entre projets, financements ou dates de lancement, mesurer la faisabilité des actions souhaitées au regard des capacités financières et budgétaires réelles avec un document aussi peu développé ? Nous cherchons la feuille de route qui nous permettra d'avoir une lisibilité totale du programme. C'est vrai que « la gestion cela ne s'improvise pas » : ce PPI nous le confirme.

Où sont les améliorations pour nos vies ? celles pour l'attractivité de notre ville ?

Alors qu'un PPI est un outil de projection, celui de notre collectivité n'anticipe rien et ne détache aucune priorité d'action fixée par l'équipe majoritaire. 2023 arrive... Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Le 22/11/2022, les élus d'Avenir Sagien à votre écoute « c.avenirsagien@gmail.com »

*Les élus de la liste «Avenir Sagien»*

## La tribune de la majorité

### Projet d'aménagement de l'Orne au Vivier

Dans une époque où l'eau vient à manquer, où la biodiversité s'effondre, l'aberration ne vient-elle pas de vouloir maintenir un site au détriment de la qualité et du bon fonctionnement écologique du milieu aquatique ?

Alors que la préoccupation de demain pour nos enfants et nos petits-enfants sera la ressource en eau, ne faut-il pas déjà la préserver, l'économiser, la protéger ?

L'été que nous venons de vivre en est l'illustration parfaite. Jamais les restrictions d'eau n'ont été aussi précoces, longues et sévères. Nous étions proches de ne plus avoir d'eau au robinet.

Le projet sur lequel nous travaillons prévoit de réintroduire la Nature en ville. Nous voulons faire le choix de retrouver des écosystèmes résilients, fonctionnels et diversifiés qui fourniront de nombreux services pour nos sociétés (lutte contre les changements climatiques, gestion des risques naturels, la santé, l'approvisionnement en eau, ...) tout en permettant de préserver et restaurer la biodiversité.

Et c'est en ce sens que le projet a été conçu.

Les premiers effets sont déjà perceptibles sur la faune. Dès le premier hiver, à l'ouverture des vannes, la truite est venue pour s'y reproduire. Des bergeronnettes des ruisseaux sont régulièrement observées, et vous aurez peut-être la chance d'apercevoir une flèche bleue passer au-dessus de l'eau : un martin pêcheur ! (Voir photos d'illustrations)

L'emploi de technique végétale telles que les fascines d'hélophytes ont l'avantage de posséder un aspect naturel, qui s'intègrent parfaitement dans le paysage. Toutefois, il est certain que nous devons changer notre perception et accepter que la végétation ne soit pas totalement maîtrisée par la main de l'Homme.

Ce projet nous offre la possibilité de se réapproprier cette rivière en la redécouvrant à la fois plus « sauvage » et plus récréative.

Avec la récente restauration du lavoir du Vivier, le résultat sera à la hauteur des attentes.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*Les élus de la liste « Sées mieux ensemble »*



## État civil

### Naissance

- Ilyès GRENIER 11/10/2022
- Céleste BUSNOT 2/11/2022
- Athénaïs LION 14/11/2022

### Décès

- Léa DOITEAU (Veuve YVON) 82 ans 05/10/2022
- Solange GUILLIN (Veuve ALGOURDIN) 85 ans 05/10/2022
- Rodolfo SAYAGO 88 ans 06/10/2022
- Simonne BAROCHES 100 ans 09/10/2022
- Denis MALHERBE 63 ans 11/10/2022
- Sylvie MOUSSAY 57 ans 14/10/2022
- Simonne GARNIER 91 ans 16/10/2022
- Marie DÉROYARD (Veuve GASNIER) 91 ans 17/10/2022
- Raymonde BOIZARD (Veuve BISSON) 89 ans 22/10/2022
- Jean-Paul BIDAULT 87 ans 25/10/2022
- Martine VICTOR 60 ans 25/10/2022
- Marcel RIANI 84 ans 27/10/2022
- Suzanne JACQUETTE (Épouse VILAIN) 90 ans 29/10/2022
- Denise MORAND (Veuve CHARDEL) 93 ans 29/10/2022
- Christine DUBUISSON (Épouse GIRAL) 58 ans 05/11/2022

- Jacques BESNARD 75 ans 06/11/2022
- Marie-Louise MARTIN 93 ans 07/11/2022
- Carmen DUJARRIER (Veuve TESSIER) 95 ans 09/11/2022
- Christiane GOGUELET (Épouse MOKRANI) 84 ans 10/11/2022
- Bernadette DELORME (Veuve LESIMPLE) 84 ans 11/11/2022
- Jean-Claude PIQUET 77 ans 13/11/2022
- Denise RIVIÈRE (Veuve DEROUET) 87 ans 14/11/2022
- Janine DENISE 80 ans 15/11/2022
- Paulette MOREL (épouse CUVELIER) 84 ans 17/11/2022

Si vous ne souhaitez pas que vos informations personnelles, naissance, mariage, décès, figurent dans le Trait d'Union.

Merci de le signaler à : l'accueil de la Mairie ou à [communication@sees.fr](mailto:communication@sees.fr).

## Pharmacies de garde

RÉSO GARDES :  
Service audiotel 24 h / 24 h  
au 32 37 (0,35 € TTC / min)  
ou sur [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

## Mairie de sées

Place du Général de Gaulle  
61500 SÉES  
Tél. 02 33 81 79 70  
E-mail : [mairie@sees.fr](mailto:mairie@sees.fr)  
Site internet : [www.ville-sees.fr](http://www.ville-sees.fr)  
Facebook : Ville de Sées

### HORAIRES D'ACCUEIL

Du lundi au vendredi :  
De 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h 30 à 17 h 30  
Passport et carte d'identité sur RDV  
Le samedi :  
De 9 h à 12 h (Permanence état civil)  
Passports et carte d'identité sur RDV.



## Espace numérique

Mardi de 14 h à 17 h 30  
Sur rendez-vous uniquement.  
Mercredi de 10 h à 12 h et de  
13 h 30 à 18 h 30.  
Jeudi de 14 h à 17 h 30.  
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Coordonnées :  
Place des Halles  
[espacenumerique@sees.fr](mailto:espacenumerique@sees.fr)  
06 46 05 14 02

## Trait d'Union n°486

Janvier - février 2023

Magazine bimestriel de la Ville de Sées

Directeur de la publication : Mostefa MAACHI  
Rédaction : Pamela LAMBERT - Marie  
Caroline MALEWICZ-LABBE - Martine  
BIDAULT - Guillaume DUDRAGNE - Béatrice  
MIKUSINSKI.

Impression : Copydem - Sées

Crédits photos : Mairie de Sées - Adobe stock

Maquette : J. JOSEPH

## PEFC, GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

Dans la continuité des précédents mandats, la Municipalité a fait le choix de poursuivre l'impression du magazine municipal avec une entreprise titulaire d'une attestation PEFC.

Cette certification est une garantie contre la déforestation.

Ce label atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.